

Image not found or type unknown



Statut cadre forfait jour

Par **kevin44**, le **17/03/2013** à **18:29**

Bonjour, rnrnJe suis cadre sous statut forfait jour dans un restaurant. Je travaille beaucoup, j'ai eu bcp de vacances annulées au dernier moment, régulièrement des jours de repos qui sautent. Pa sde pb pour moi je suis investis a 200 % dans mon job. Sauf que je viens de faire part a mon patron que j'avais un projet de creation d'entreprise et que depuis il me met des batons dans les roues pour que mon projet ne se realise pas. je me suis beaucoup investis pour lui pendant 4 ans, je m'attendazis a un minimum de reconnaissance. Je suis au forfait jour,(soit 218/an), j'en ai fais bien plus, sachant qu'il ne fais aucun suivi de mes jours de repos et travaillés, puis je lui reclamer quelquechse aujourd'hui ? Merci